

N° 2018-C10

Août 2018

AGRESTE Centre-Val de Loire

Conjoncture



Conjoncture fourragère

Printemps 2018



En Centre-Val de Loire, au premier semestre 2018, l'herbe pousse : précipitations, chaleur et insolation sont globalement supérieures aux normales saisonnières. Les prairies régionales, soutenues par le Cher, accroissent leur production printanière de 15 % par rapport à la moyenne de référence.

Au cours du premier semestre 2018, le Centre-Val de Loire enregistre une hausse des précipitations (+ 114 mm), des températures (+ 1,2 °C en moyenne) et de l'insolation (+ 23h) par rapport aux dernières décennies.

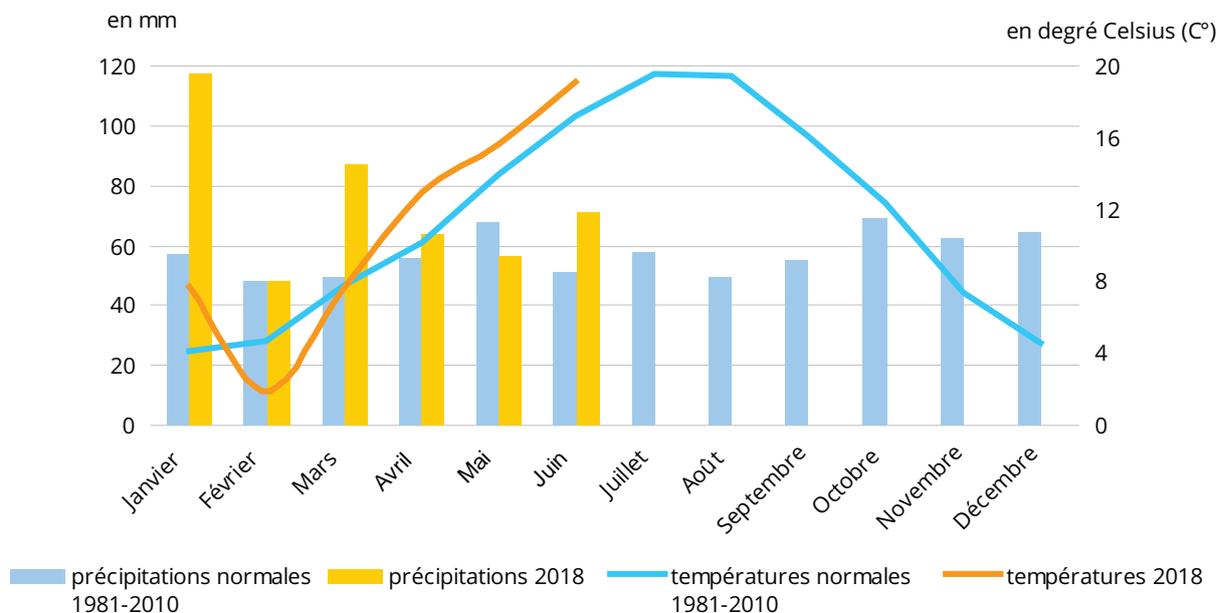
L'excès de précipitations est particulièrement fort sur le premier trimestre (+ 97 mm). La froidure de février freine la pousse de l'herbe après un mois de janvier très doux. Les précipitations de mars limitent la portance des sols et retardent les mises à l'herbe de bovins.

En avril la hausse des températures relance la pousse végétale. Le bétail est mis à l'herbe, parfois au détriment de la portance des sols si les stocks de fourrage ont été entamés. Les travaux de valorisation sont entrepris sur les prairies artificielles grâce à des périodes sans pluie.

Les travaux se poursuivent en mai, au sec (- 12 mm). En juin, des épisodes pluvieux et orageux perturbent les récoltes et le séchage des fourrages. La quantité des fourrages est au rendez-vous, leur qualité est hétérogène.

Finalement, les rendements de la production printanière des prairies du Centre-Val de Loire croissent (+ 15 %) par rapport à la moyenne de référence. L'Eure-et-Loir enregistre la plus petite progression (+ 4 %) alors que le Cher et le Loiret portent la tendance régionale avec respectivement + 20 % et + 19 % par rapport aux années de référence.

Précipitations et températures en Centre-Val de Loire



Source : Météo France

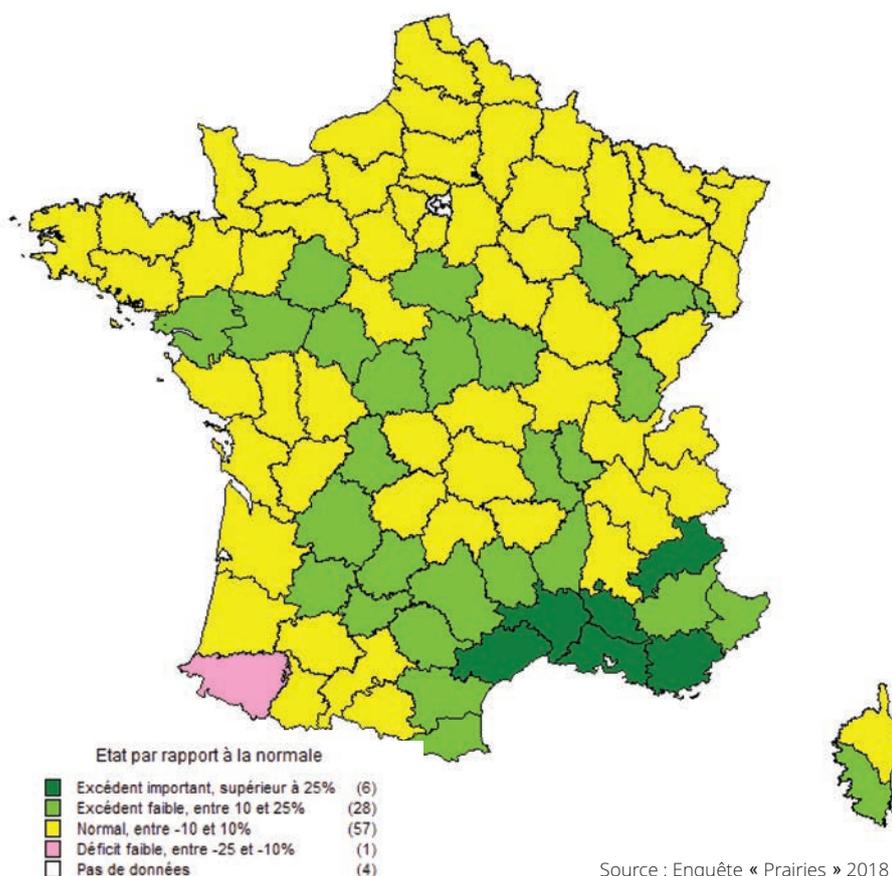
Estimation de la production fourragère au printemps 2018

	Superficie (1 000 ha)	Rendement printemps année normale (t/ha)	Rendement printemps 2018 (t/ha)	Ecart par rapport à la référence en %	Production (1 000 t)
Cher	134,0	3,6	4,3	20	573,0
dont STH productive	102,3	3,3	3,9		403,3
Eure-et-Loir	24,5	2,8	2,9	4	71,0
dont STH productive	11,7	3,0	3,2		37,0
Indre	170,4	3,8	4,3	14	729,0
dont STH productive	70,8	3,7	4,2		299,3
Indre-et-Loire	66,6	3,7	4,1	12	275,0
dont STH productive	37,0	3,4	3,8		141,5
Loir-et-Cher	48,9	3,7	4,0	10	197,0
dont STH productive	30,5	3,6	4,0		122,2
Loiret	27,5	2,8	3,3	19	91,0
dont STH productive	13,2	2,9	3,4		45,3
Centre-Val de Loire	471,9	3,6	4,1	15	1 936,0
dont STH productive	265,5	3,4	4,0		1 048,6
France métropolitaine	12 444,6	3,5	3,8	7,2	46 801,0

Source : Enquête « Prairies » 2018

Le rendement national de la pousse de printemps est supérieur à la normale (+ 7,2 %). Pour ce premier semestre 2018, six départements du sud-est connaissent un excédent supérieur à 25 % alors que les Pyrénées-Atlantiques se distinguent avec un déficit fourragère supérieur à 10 %.

Rapport aux rendements fourragers de référence, au printemps 2018



Source : Enquête « Prairies » 2018

Définitions

La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, des prairies temporaires et des prairies permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont cultivées pour une durée de trois ans maximum. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères ; elles sont destinées à être fauchées, ensilées ou pâturées. Semées ou d'origine naturelle, les prairies permanentes appelées aussi surfaces toujours en herbe (STH) productives ont une productivité estimée supérieure à 1 500 unités fourragères par hectare. Leur durée est en principe illimitée. Une fois le délai de 3 ans passé pour les prairies artificielles et de 6 ans pour les prairies temporaires, celles-ci prennent la dénomination de prairies permanentes.

Méthodologie

La modélisation ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare sur 228 régions fourragères au total. Les résultats des simulations sont extraits le 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un écart au rendement normal correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés.

ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère chargé de l'Agriculture.

Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par les estimations du SRISE Centre-Val de Loire, à partir de résultats d'enquêtes et de dires d'experts.



Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny
131, rue du faubourg Bannier
45042 Orléans Cédex 1
Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69
Courriel : srise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Jean-Roch GAILLET
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
Rédactrice : Evelyne BELLOT-BERNARD
Secrétaire de rédaction : Audrey ODDOS
Composition : Florence FAURE
Crédit photo : ©Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr

Prix : 2,50 €
ISSN : 2551-7651
Dépôt légal : à parution
Parution : août 2018

